

Ecole Maternelle André Gide

Avenue d'Aigrefoin

78114 Magny-les-Hameaux

Tél : 01.30.52.95.88.

Email : 0780753v@ac-versailles.fr

Compte-Rendu du Premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2021-2022

Ecole Maternelle André Gide – Magny-les-Hameaux - en date du vendredi 12 novembre 2021

Sous la présidence de Madame Marjorie FOVEAU, directrice, le conseil d'école s'est réuni le vendredi 12 novembre 2021 à 18h30 en présentiel :

Etaient présents :

Equipe enseignante	Représentants élus de parents d'élèves	Représentants de la Municipalité de Magny-les-Hameaux
Mme Catherine CLAIN (classe verte MS – jeudi-vendredi) Mme Marjorie FOVEAU (classe rose GS) Mme Sophie JOSSOUD (décharge de direction le lundi – classe rose GS) Mme Chantal MUZY (classe rouge PS) Mme Laurence TAMPREAU (classe verte MS – lundi-mardi) Mme Audrey VIAUD (classe jaune PS-GS)	Mme Sabine ABATE, AIPE Mme Delphine BRUNETEAU, FCPE Mme Alexia EBNER, AIPE M. Olivier METRA, FCPE	M. Denis GUYARD, conseiller municipal M. Sylvain LANDAIS, responsable des ATSEMS
RASED		
Mme Ariane MERLIAUD- KEUSCH, enseignante spécialisée, Maître E		

Etaient absents, excusés :

IEN
Mme Patricia MANDRAS

Compte-rendu des débats, selon l'ordre du jour transmis le mercredi 13 octobre 2021 :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école :

Le compte-rendu du dernier conseil d'école en date du 18 juin 2021 a été approuvé.

Approbation à l'unanimité.

2. Résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves :

Nous tenons à féliciter les nouveaux représentants de parents d'élèves qui ont été élus le vendredi 8 octobre 2021. Deux listes ont été présentées celle de l'AIPE et celle de la FCPE. En raison du protocole sanitaire, le vote s'est fait uniquement par correspondance avec un dépouillement le vendredi 8 octobre 2021 à 18h15. Un taux de participation de : 41.18%, en légère baisse par rapport à l'année dernière 42%. Nombre d'inscrits : 153, nombre de votants : 63, nombre de bulletins blancs ou nuls : 10, nombre de suffrages exprimés : 53, nombre de siège à pourvoir : 4. Le vote par correspondance a bien fonctionné. Il est décidé de maintenir le vote par correspondance l'année prochaine. Voici ci-dessous la liste des candidats proclamés élus : titulaires et suppléants :

2 sièges AIPE, 2 sièges FCPE.

Voici ci-dessous les représentants de parents d'élèves élus et les suppléants :

- 1- CAILLAUD Angélique - Titulaire AIPE
- 2- MARLIN Laëtitia - Titulaire AIPE
- 3- BRUNETEAU Delphine - Titulaire FCPE
- 4 - METRA Olivier - Titulaire FCPE

Suppléantes :

- 1- ABATE Sabine - suppléante AIPE
- 2- EBNER Alexia - suppléante AIPE
- 3 - AUDINOT Marine - suppléante FCPE

La directrice précise certaines modalités de fonctionnement du conseil d'école :

« Le conseil d'école est constitué pour une année, ses membres sont :

- La directrice de l'école, présidente ;
- Le maire ou son représentant ;
- Les enseignants de l'école ou les enseignants remplaçants ;
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de l'école.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile peuvent être invitées pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour proposé et adressé par la directrice au moins huit jours avant la date des réunions. Seuls les sujets inscrits à l'ordre du jour sont abordés. A l'issue de chaque conseil, un procès-verbal de la réunion est dressé par la présidente, signé par celle-ci puis contresigné par le secrétaire de séance. Il est transmis aux RPE et un exemplaire du procès-verbal est distribué à tous les parents via le cahier de liaison.

3. Effectifs et structure pédagogique :

Nous avons à ce jour : 84 élèves en maternelle, 32 élèves de grande section, 22 élèves de moyenne section, 30 élèves de petite section.

Nous avons 4 classes :

- classe rouge PS de Mme Chantal Muzy : 20 élèves
- classe verte MS de Mme Laurence Tampreau (lundi-mardi) et Mme Catherine Clain (jeudi-vendredi) : 22 élèves
- classe jaune PS-GS de Mme Audrey Viaud : 10 PS + 11 GS : 21 élèves
- classe rose de GS de Mme Marjorie Foveau (mardi-jeudi-vendredi) et de Mme Sophie Jossoud le lundi : 21 élèves

Nous avons deux ATSEMS pour 4 classes : Mme Marie Miossec en charge des classes verte et rouge et Mme Dominique Hoarau en charge des classes rose et jaune. Nous les remercions pour le travail accompli depuis la rentrée et leur bienveillance vis-à-vis de nos élèves. Nous remercions également Elisabeth la responsable de restauration et également son équipe de restauration et d'entretien avec lesquelles nous avons de bonnes relations et ces personnes sont à l'écoute des besoins de nos élèves.

La directrice, Mme FOVEAU, tient à rappeler aux parents, s'ils souhaitent avoir un entretien avec l'enseignant (e) de leur enfant, ils doivent prendre un rendez-vous par écrit via le cahier de liaison de leur enfant hors temps scolaire (ou via email professionnel : marjorie.foveau@ac-versailles.fr, audrey.viaud@ac-versailles.fr, laurence.tampreau@ac-versailles.fr, catherine.clain@ac-versailles.fr, chantal.muzy@ac-versailles.fr, sophie.jossoud@ac-versailles.fr). Il est également possible de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école via ce même cahier de liaison hors temps scolaire et pendant la journée de décharge : le lundi, par email : 0780753v@ac-versailles.fr.

Toutes les informations importantes de la vie de l'école sont sur le site Internet de l'école à l'adresse suivantes : [Le site de la maternelle André Gide à Magny-les-Hameaux \(ac-versailles.fr\)](http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr) [http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr/](http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr)

4. Renouvellement dérogation du temps scolaire à 4 jours.

La ville de Magny-les-Hameaux doit redemander cette année la dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours. Il est à noter que la ville ne reçoit maintenant plus de subventions pour l'organisation de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) comme c'était le cas lorsque la semaine était organisée sur 4,5 jours.

Votes des enseignants et parents d'élèves, pour ou contre la demande de renouvellement de la dérogation
10 Votes Pour – 0 Vote Contre.

La dérogation du temps scolaire pour la semaine de 4 jours a été votée à l'unanimité.

5. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves. A ce règlement intérieur, sont annexés la charte de la laïcité et la dernière mise à jour du protocole sanitaire.

Le règlement est voté à l'unanimité.

6. Exercices PPMS et Sécurité Incendie

Par année scolaire, 3 exercices de sécurité incendie doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire soit un par trimestre. Le premier exercice de sécurité incendie s'est déroulé le mardi 19 octobre 2021. Tout s'est bien déroulé. Par année scolaire, 2 exercices PPMS doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire : 1 exercice PPMS Risques Majeurs et 1 exercice PPMS Attentat-Intrusion. Un premier exercice PPMS attentat-intrusion aura lieu le lundi 22 novembre 2021.

7. Présentation et rôle du RASED

Mme Ariane Merliaud-Keusch (Maître E) représente le RASED et expose l'organisation pour cette année scolaire. Nous avons changé de circonscription depuis la rentrée 2021, nous sommes rattachés à la circonscription de Vélizy qui a pour inspectrice Mme Patricia Mandras qui a diffusé le projet du RASED à l'ensemble des écoles.

La plaquette du RASED est jointe au compte-rendu du conseil d'école. Constitué de 3 enseignantes Maître E et 1 enseignante Maître G et une psychologue de l'Education Nationale, qui interviennent pour proposer en priorité de l'aide aux élèves de GS/CP/CE1, à la demande des enseignantes et/ou des parents. Après concertation avec l'équipe enseignante, Ariane Merliaud-Keusch (maître E) intervient en coopération dans les classes et prend en charge des groupes de soutien de 4/5 élèves de GS, dont les parents sont prévenus sur autorisation des parents, dans la salle du Rased côté élémentaire, pour améliorer les apprentissages (langage, vocabulaire, syntaxe, compréhension de consignes, phonologie...), à partir de février 2022. Mme Ariane Merliaud-

Mme Ariane Merliaud-Keusch (maître E) précise les fonctions des maîtres E :

- Aider l'élève à dépasser les difficultés d'apprentissage persistantes
- Apporter des méthodes et des techniques de travail
- Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage
- Favoriser les liens et le transfert des acquis sur le groupe classe

Une enseignante spécialisée Maître G : Mme Corinne Grangé fait partie du pôle Rased. Elle intervient auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Elle aura la possibilité de venir dans les écoles de Magny-les-Hameaux une journée par semaine. Les enseignants feront les demandes d'intervention au cours de l'année.

Mme Anne Cléro, psychologue de l'Education Nationale intervient également pour des bilans ponctuels, une aide psychologique aux familles et participe aux réunions d'équipes éducatives, pour les enfants en grande difficulté et en situation de handicap. Les fonctions de la psychologue scolaire : L'accompagnement psychologique des élèves et de leur famille Les évaluations scolaires Les bilans psychométriques L'aide à l'orientation L'aide à l'intégration.

Vous pouvez les contacter par téléphone et laisser un message : Coordonnées du RASED : Rased MAGNY E-mail : rased.magny@ac-versailles.fr – tél : 01.30.47.22.37.

8. Projet d'école

Le projet d'école s'inscrit dans le cadre d'un projet académique qui définit trois grands axes de travail :
Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages Aider les élèves à progresser, s'épanouir, gagner en autonomie dans différents domaines
Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés Utilisation des formations et du travail d'équipe pour évoluer dans nos pratiques
Axe 3 : Apprendre, s'épanouir et se transformer
Créer un dynamique d'échanges au sein de la communauté éducative : la commune, les parents et divers partenaires

En lien avec notre projet d'école, toutes les enseignantes de l'école travailleront sur des thèmes communs par période : période 1 : Rentrée PS-MS – Egypte GS- période 2 : l'écologie et la biodiversité, période 3 : les artistes, période 4 : les habits à travers les âges, période 5 : les contes musicaux.

Concernant l'axe 1 : les fondamentaux français : progression commune MS/GS/CP : phonologie méthode access et méthode des alphas, progression en écriture : Access verts l'écriture et méthode Dumont.

Progression commune pour les classes de GS coin écrivain essais d'écriture autonome et encodage, outil commun pour développer et enrichir le lexique : de la PS à la GS cahier de comptines et de chants.

Concernant l'axe 1 : les fondamentaux mathématiques : progression de jeux de société PS-MS-GS afin d'améliorer la capacité à expliquer la résolution de problèmes à ses pairs. Progression commune PS-MS-GS en mathématiques (méthode Access vers les maths, découvrir les math Dominique Valentin, Cap Maths. Liaisons GS/CP prévoir de faire des échanges par des jeux mathématiques pour développer la logique et le résolution de problèmes.

Concernant l'axe 1 : les autres domaines didactique et pédagogie : développer le sens critique et l'opinion des élèves construire un parcours de lecteur à travers les visites à la médiathèque, la participation au cinéma d'octobre, la participation aux spectacles, expositions culturelles à l'Estaminet. Plan égalité filles/garçons de la PS à la GS ouvrir à l'égalité à travers les coins jeux de la classe, les jeux dans la cour de récréation et à travers la lecture d'albums.

Concernant l'axe 2 : le collectif apprenant : Plan de formation en français constellation pour les enseignantes de GS : échanges avec les pratiques des collègues de la circonscription Magny/Voisins-le-Bretonneux. Formation au numérique : se former au numérique ENT OZE, Ipad en maternelle, TNI, beebot. Bilan avec les enseignantes de CP suite aux évaluations afin de retravailler les notions dont les élèves ont eu des difficultés et favoriser des liaisons GS/CP tout au long de l'année.

Concernant l'axe 3 : relations école/famille, communication / partenariats : Mise en place de l'ENT OZE pour une meilleure communication avec les familles, site internet de l'école, continuité pédagogique en distanciel. Partenariats/Ecole/Périscolaire/RPE/Mairie/Parc de Chevreuse « Projet ma Cour Passe au vert » repenser la végétalisation de la cour, impliquer les élèves à la biodiversité et le respect de

l'environnement. Café des parents proposé par les RPE 1 fois par trimestre afin de faciliter les échanges avec les familles. Mise en place d'un carnet de suivi d'apprentissages de la PS à la GS avec 2 bilans : 1 fin janvier et 1 mi-juin des rendez-vous individuels sont organisés par les enseignantes.

Concernant l'axe 3 : le climat scolaire : aménagement de coins jeux dans la cour de récréation afin de favoriser un climat scolaire paisible : vélos, ballons sauteurs, camions, briques, kaplas, coin calme : lecture de livres.

En partenariat avec le Rased, mise en place d'une malle extraordinaire qui permettra une meilleure concentration des élèves et une meilleure gestion des émotions des élèves pour favoriser le bien être à l'école.

Développer l'empathie en maternelle à travers : l'activité physique, la danse, la musique, la chorale et à travers les lectures d'albums. Développer l'empathie et la cohésion de groupe à travers les rencontres sportives Usep avec d'autres classes de GS de Magny-les Hameaux et Voisins-le-Bretonneux.

Aménagement en classe pour les élèves à besoins particuliers : différenciation pédagogique, mobilier, mise en place d'outils pédagogiques ateliers individuels, pictogrammes etc.

9. APC – Carnets de suivi des apprentissages

L'APC se déroule le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h00 à 12h30 pour les élèves en difficulté de moyenne section de maternelle et de grande section de maternelle.

Nous avons également sur ce temps d'APC avec l'ensemble des collègues de l'école fait passer les évaluations de grande section « pour une entrée sécurisée au CP ».

Le carnet de suivi des apprentissages permet le suivi de chaque élève de la petite section à la grande section de maternelle avec un bilan des compétences acquises par semestre. Des rendez-vous individuels avec les familles seront organisés à l'école par chaque enseignante en fonction du protocole sanitaire en vigueur soit en présentiel ou en distanciel fin janvier et mi-juin.

10. Evènements/Sorties / Projet "Ma Cour passe au vert"

Sorties/spectacles à l'Estaminet

Les élèves de l'école ont participé au cinéma d'octobre et ont vu 2 films en noir et blanc : koko le clown et Betty Boop et ses amis avant les vacances de la Toussaint le jeudi 21 et vendredi 22 octobre dernier. Les élèves ont beaucoup apprécié. Nous remercions la commune d'offrir à nos élèves cette ouverture sur la culture. Nos élèves auront la chance au cours de l'année d'assister à d'autres spectacles à l'Estaminet et à la Maison de l'Environnement.

Gymnase Delaune

Tous les jeudi après-midi, les élèves de grande section ont un créneau au gymnase Delaune, en première période nous avons fait les jeux d'opposition avec nos élèves et en deuxième période, nous ferons les activités gymniques.

Un vendredi tous les quinze jours, les quatre classes vont au gymnase afin de faire des ateliers de motricité et nous demandons l'aide des parents afin d'assurer la sécurité et l'installation des ateliers :

Parcours de motricité : activités gymniques, trampoline, équilibre poutres, espaliers, jeux de lancers, basket, planches à roulettes, football. Les élèves ont beaucoup progressé depuis le début de l'année scolaire et les élèves prennent plaisir à aller au gymnase.

Le gymnase Delaune fermera en février pour des travaux de réfection du bâtiment pour une durée d'un an. Nous aurons des créneaux programmés au gymnase Mauduit.

Usep

Nous avons affilié nos élèves de GS (à hauteur d'une participation de 5 euros par élève) à l'Usep et participeront au cours de l'année à trois rencontres sportives avec notamment les élèves de l'école maternelle Corot.

Projet : « Ma Cour Passe au vert »

Végétalisation de la cour : Le projet de végétalisation des cours d'école est un projet de 3 ans pour lequel la ville est accompagnée par le Parc Naturel Régional de la haute-vallée de Chevreuse. Ce sont les groupes scolaires Corot-Samain et Gide qui sont concernés. La ville a préféré dans un premier temps faire les cours des écoles maternelles Corot et Gide qui sont plus petites, ce qui permet de lancer le projet de manière progressive. Elles seront donc faites pour l'été 2022.

Nous avons travaillé avec nos élèves autour du thème de la biodiversité et de l'écologie. Nous remercions Pierre Gilcquin pour ses interventions auprès de nos élèves sur la biodiversité autour de l'environnement proche de nos élèves : la forêt et la mare. Le Bureau d'Etudes sélectionné par la Mairie se mettra en contact avec l'école, les enseignantes, les animateurs périscolaires, nos élèves et les parents d'élève mi janvier afin d'élaborer un projet de maquette de notre cour de récréation.

11. Coopérative scolaire

Mandataire : Mme Laurence Tampreau

Reste encaissé année scolaire 2020/2021 : 484.52 euros

Cotisations OCCE + Assurance MAIF : 193.60 euros

Dons des parents en octobre 2021 (premier appel) : 1220.00 euros (répartis : 150 euros par classe soit pour 4 classes 600 euros : reste : 620 euros).

Frais de tenue de compte : 5 euros (4 fois dans l'année)

Reste aujourd'hui au 12 novembre 2021 : 905.92 euros

La vente des photographies de classe aura lieu mi-décembre, les bénéfices seront versés directement à la coopérative scolaire.

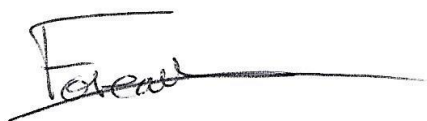
12. Point Péricolaire

L'équipe péricolaire de Gide était sans directeur depuis la rentrée. Un directeur doit arriver dès le lundi 15 novembre en complément de Sandrine Serin, directrice adjointe. Sylvain Landais nous a informé que le recrutement d'animateurs et de directeurs était très difficile et que c'est un problème national.

Il tient à remercier les animateurs, animatrices et ATSEMS qui ont pallié aux absences d'animateurs. L'équipe d'animation proposera tout au long de l'année des activités sur le temps péricolaire aux élèves le thème des festivals. Le péricolaire participera au projet le Parvis en Fête (11 et 12 décembre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30 ; **les prochains conseils d'école seront prévus le mardi 15 février 2022 de 18h30 à 20h30 et le vendredi 17 juin 2021 de 18h30 à 20h30.**

Présidente de Séance : Mme Marjorie FOVEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Foveau', with a long horizontal stroke extending to the right.